



Saint Antoine sur l'Isle

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL MUNICIPAL

DELIB 2026 15

Classification 5.1.3

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **VINGT TROIS AVRIL**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 avril 2026

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Sébastien MARCHEIX, 2° Adjoint - Véronique BAUDRY – Nicole DUFOSSÉ – Fabienne SAUQUET – Sandrine GRANDET - Yonnell REVELLAT – Didier MAZEAU – Géraldine FAVEAU – Marie JAUBERT – Hubert LECCHINI, Yoann MARY, Conseillers Municipaux

EXCUSÉS : Jean-Paul MONTILLAUD (pouvoir à Annick SAMSON)
Guillaume HOLIER (pouvoir à Nicole DUFOSSÉ)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie JAUBERT

OBJET : Commission d'appel d'offres

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics et notamment l'article 22 ;

Considérant que la commission d'appel d'offres est composée du Maire ou de son représentant et de trois membres du Conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que le Conseil Municipal doit élire par ailleurs trois suppléants ;

Considérant que l'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel, que les listes peuvent comprendre moins de noms que de sièges à pourvoir ;

Sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés :

Présidente : Paquerette PEYRIDIEUX

Titulaires : Hubert LECCHINI – Annick SAMSON – Jean-Paul MONTILLAUD

Suppléants : Nicole DUFOSSÉ – Yoann MARY – Fabienne SAUQUET

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2026_6_1

Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 30 avril 2026

La Secrétaire de Séance,

Marie JAUBERT



Le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX